



- ⇒ Installations sportives avec tribunes, disponibles de 8h à 22h
- ⇒ Ces installations devant comprendre 2 terrains à 11 (+ une zone pour échauffement)  
Ainsi que la mise en place de buts de foot à 7 et 8 sur le terrain n°2, enfin le terrain dit d'honneur doit être équipé d'un éclairage homologué
- ⇒ 6 à 8 vestiaires + 3 vestiaires arbitres
- ⇒ Un podium abrité (ou autre...) suffisamment grand pour accueillir les trophées, les équipes une à une ainsi que la sonorisation du district (podium avec prise électrique, un boîtier électrique sur la zone terrain annexe).
- ⇒ Une salle avec 2 tables pour les FMI (connexion wifi)
- ⇒ Une tente avec une grande table et 2 chaises (stockage et distribution de l'eau aux arbitres et équipes ainsi que les jeux de maillots).
- ⇒ 1 commissaire au terrain (licencié du club), par rencontre.  
Ainsi qu'un nombre suffisant de « bénévole » du club dans l'ensemble de la journée (entrées, vestiaires, parking,...)